

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

En exercice : 29

Présents : 27

Votants : 29

Le Conseil Municipal de MAULEON s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville, salle du Conseil Municipal, le **dimanche 22 mars 2026, à 19h00**, sous la Présidence de **M. Denis PRISSET, Maire**.

Date de convocation du Conseil Municipal : 18 mars 2026

Présents : M. PRISSET, Mme GREGOIRE, M. CHOUTEAU, Mme POUSIN-GOUDEAU, M. ZAORSKI et Mme MÉNARD, Mme BAUDRY, Mme PIED, M. DUBOIS, M. SIMONNEAU, Mme DROUET, M. CLOCHARD, M. COCHARD, Mme PAULEAU, Mme BARBOT, M. METAYE, Mme GUIGNARD, Mme AUGER, M. GODARD, Mme COUTANT, Mme BREGEON, M. DUBUQUOY, Mme MARQUIS, M. LEGRIER, Mme GIRARDEAU, M. IZARD, M. LERAY.

Étaient excusés : Mme SAUVAGE (pouvoir à Mme GREGOIRE) et M. HERAULT (pouvoir à Mme MENARD).

M. COCHARD a été élu secrétaire, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Rapporteur : Monsieur le Maire

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2122-4, L.2122-7-2 et L.2122-7-1 relatifs à l'élection des adjoints au maire ;

Vu la délibération n° 2026/035 fixant à 5 le nombre d'adjoints au maire ;

Considérant que les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel ;

Considérant que la liste doit être composée alternativement d'un candidat de chaque sexe ;

Considérant que le conseil municipal a été régulièrement convoqué et que le quorum est atteint;

Considérant que le bureau de vote a été constitué et que Mme MENARD et M. LERAY ont été désignés assesseurs par le conseil municipal ;

Après appel à candidatures, Madame Aurélie GRÉGOIRE a présenté une liste de candidats aux fonctions d'adjoints au maire ;

Après avoir procédé aux opérations de vote à bulletin secret, les résultats du scrutin sont les suivants :

- Nombre de conseillers présents : 29
- Nombre de votants : 29
- Nombre de suffrages exprimés : 29
- Majorité absolue : 15

Objet :

2026/036

Election des adjoints au maire

La liste conduite par Madame Aurélie GRÉGOIRE a obtenu 29 voix ;

Le conseil municipal :

- Proclame élus adjoints au maire les candidats figurant sur la liste présentée par Madame Aurélie GRÉGOIRE, ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin soit :
 - 1^{ère} adjointe : Madame Aurélie GREGOIRE ;
 - 2^{ème} adjoint : Monsieur Yves CHOUREAU ;
 - 3^{ème} adjoint : Madame Céline POUSIN-GOUDEAU ;
 - 4^{ème} adjoint : Monsieur Yannick ZAORSKI ;
 - 5^{ème} adjoint : Madame Margot MENARD.
- Dit que les intéressés sont immédiatement installés dans leurs fonctions dans l'ordre du tableau.

Pour copie conforme,

*Le Maire,
Denis PRISSET*

*Le Secrétaire,
Bertrand COCHARD*

